

# Commune de FERNELMONT

## Rapport d'évaluation du PST mi-mandature – Janv. 2022

### 1. PRÉSENTATION DU PST

#### 1.1. Préalable/ méthodologie

En préalable à l'évaluation du PST à mi-parcours, voici un rappel de la méthodologie employée pour construire le document :

##### Phase 1: Cadrage du projet

###### 🔗 **Les acteurs**

Le PST implique une démarche collaborative très forte entre administration et politique et entre services de l'administration eux-mêmes.

Il s'agit de mettre en œuvre une nouvelle culture de travail par projets.

De manière plus spécifique, un **comité de pilotage a été** mis sur pied pour coordonner la démarche et un **référent PST** désigné en qualité de coordinateur administratif.

La **Directrice générale** reste in fine responsable de la conception et de la mise en œuvre du PST.

###### 🔗 **Les membres du Comité de pilotage**

Le principe = DG – DF – référent PST – chefs de service.

A Fernelmont, le souhait était de mettre en place une certaine dynamique, qui nécessitait une participation volontaire et un réel engagement dans ce processus. Un **appel à volontaires** a donc été diffusé.

Outre la DG et le DF, 7 agents ont souhaité participer à la démarche.

Le Comité se compose de M. Dieudonné – C. Manssens – P. Raison – C. Cassart – A. Dahin – A. Bottriaux – B. Terwagne – S. Frère – C. Demaerschalk.

###### 🔗 **Séance d'information sur la démarche et la répartition des rôles au Collège et à l'administration**

###### 🔗 **Constat/ état des lieux des besoins et des objectifs à atteindre :**

###### ➤ Pour le volet interne:

L'état des lieux s'est basé sur l'analyse AFOM du fonctionnement de l'Administration déjà réalisée par la société BSB ainsi que sur le plan global de prévention.

###### ➤ Pour le volet externe:

L'analyse s'est basée sur différents documents : Analyse AFOM/diagnostic du territoire déjà réalisé dans le cadre du PCDR, du PCM, du GAL, du P.A.E.D (Pollec), des Plans de pilotage scolaire, rapport

annuel au budget, budgets et comptes, données socio-économiques et environnementales (Walstat...), rapport d'étude sur le maillage écologique, enjeux de la mandature (Déclaration de Politique Communale), actualités communales, rapports des réunions citoyennes des différents programmes ...

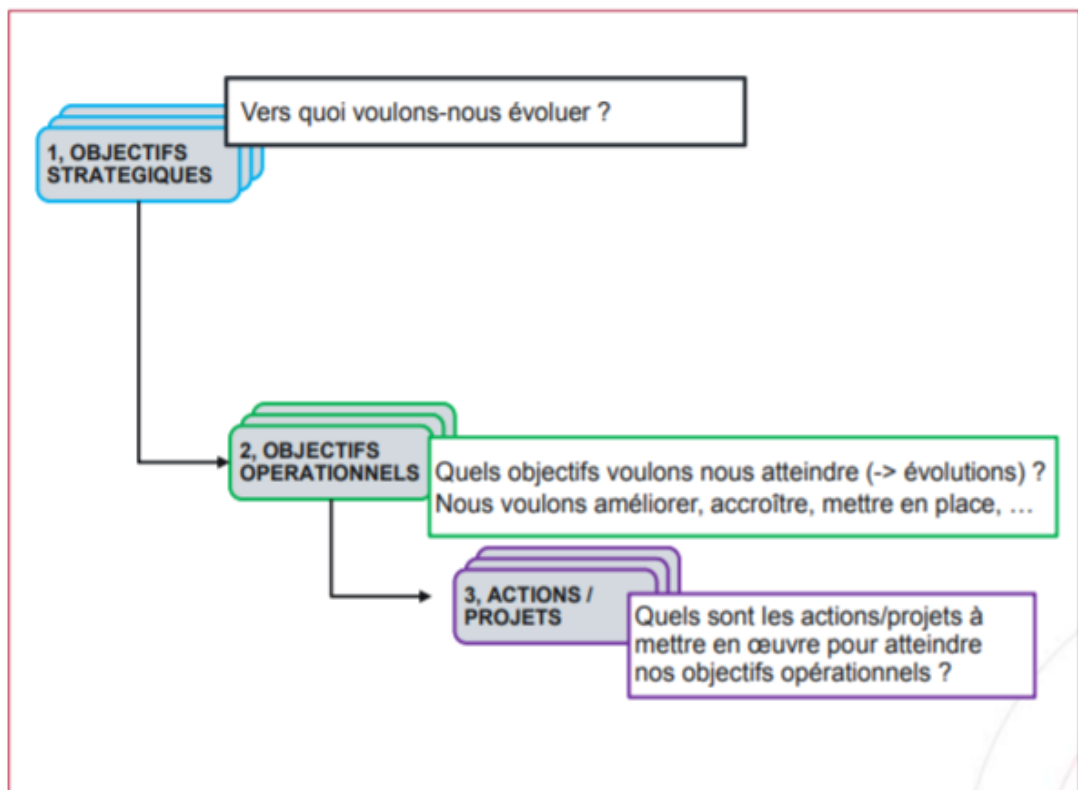
↳ **Construction de la vision, à partir des connaissances du territoire, des besoins exprimés par la population et des connaissances de l'institution communale :**

*Quelle administration souhaitons-nous être? (volet interne)*

*Quelle Commune souhaitons-nous être? (volet externe)*

*Quels enjeux visons-nous pour cette mandature?*

**Phase 2: Construire le PST**



Priorité 1 : ≅ 2019-2020

Priorité 2 : ≅ 2021-2022

Priorité 3 : ≅ 2023-2024

Priorité 4: non-défini

Les facteurs suivants ont été pris en compte pour prioriser :

- Temps : durée de réalisation, échéances, articulation avec d'autres actions;
- Ressources nécessaires (humaines, financières, matérielles);
- Niveau de contribution du projet aux enjeux fixés.

**Remarque concernant la planification/priorisation :**

La vision stratégique ayant été extraite de différents outils (DPC – PCDR...), les échéances des différents plans ne sont pas toutes les mêmes et dépassent parfois la durée d'une législature.

Il a été décidé que le PST reprendrait l'ensemble des objectifs ou actions extraits des plans, même s'ils ne sont pas planifiés lors de cette législature. Et ce afin de bénéficier d'une vision globale.

Raison pour laquelle une priorisation datée a été mise en œuvre. Les projets planifiés à plus longue échéance sont repris avec la priorité 4.

### **Phase 3: Mettre en oeuvre le PST**

Une fois le Programme approuvé, il y avait lieu de le faire vivre. Le PST devient la colonne vertébrale du travail de l'administration et la ligne de conduite de l'autorité politique tout au long de la mandature.

#### Etapes :

- **Planification et précision des projets**
- **Définition d'indicateurs de suivi et/ou de réalisation**
- **Mise en œuvre:**  
Equipes projet constituées autour de chaque action, pilotées par un référent politique et un référent administratif;
- **Communication:**  
À l'égard du Conseil communal et des citoyens, particulièrement au moment du budget annuel et via Wilway.

Pour rappel, les **missions de base** de l'administration **ne peuvent se retrouver dans le PST** (ex : délivrer les permis d'urbanisme, les actes population, état civil, entretenir les bâtiments ou voiries communales...).

Le PST n'est pas une démarche figée, il est en constante évolution (ajout, suppression, modification de fiches) en fonction de l'avancée des projets. Cela signifie qu'il s'agit d'un outil qui s'adapte aussi aux réalités de terrain et qui s'enrichit de nouvelles opportunités.

Enfin, les enjeux, objectifs et actions ont été rédigés selon les règles de rédaction telles que précisées dans le guide méthodologique du SPW et lors des formations suivies.

**Le PST 2019-2024 communal a été approuvé par le Collège communal le 03 septembre 2019 et porté à la connaissance du Conseil communal en séance du 19 septembre 2019.**

### **Phase 4 : Faire évoluer le PST**

Lors des réunions régulières de Codir (Grades légaux et responsables de service) ou internes de service, des suivis de l'avancement des actions étaient présentés : frein, organisations, collaborations, priorisations...

Les pistes dégagées ou demandes éventuelles étaient ensuite relayées vers les gestionnaires de projet et membres du Collège concernés.

**Chaque année, en fin d'exercice, une actualisation du PST** est réalisée et l'ensemble de ce travail est synthétisé dans un tableau de bord par la référente PST.

Sur cette base, le comité de pilotage a redéfini les priorisations sous l'approbation du Collège et réajusté certaines fiches ou ajouté d'autres actions sur base de l'actualité des appels à projet ou des opportunités.

Le document est ensuite finalisé et soumis pour information au Conseil **annuellement**. Cet état des lieux, a finalement été intégré dans le rapport annuel au budget présenté pour approbation au Conseil communal. En effet, l'actualisation du PST et les travaux budgétaires sont dépendants les uns des autres.

## 1.2. Arborescence et évolution du PST 2019-2022

### ➤ Version 2019 du PST:

#### Volet externe :

OS1 : 8 objectifs opérationnels et 28 actions

OS2 : 4 objectifs opérationnels et 11 actions

OS3 : 3 objectifs opérationnels et 9 actions

OS4 : 8 objectifs opérationnels et 27 actions

OS5 : 4 objectifs opérationnels et 15 actions

#### Volet interne :

OS1 : 4 objectifs opérationnels et 14 actions

OS2 : 3 objectifs opérationnels et 13 actions

**Soit un total de 34 objectifs opérationnels et 117 actions.** (en plus des missions régaliennes)

### ➤ Version 2020 (01/2021) du PST

#### Volet externe :

OS1 : 8 objectifs opérationnels et 33 actions

OS2 : 4 objectifs opérationnels et 12 actions

OS3 : 3 objectifs opérationnels et 9 actions

OS4 : 7 objectifs opérationnels et 28 actions

OS5 : 4 objectifs opérationnels et 19 actions

#### Volet interne :

OS1 : 4 objectifs opérationnels et 14 actions

OS2 : 3 objectifs opérationnels et 14 actions

**Soit un total de 33 objectifs opérationnels et 129 actions** (en plus des missions régaliennes)

### ➤ Version 2021 (12/2021)

#### Volet externe :

OS1 : 8 objectifs opérationnels et 32 actions

OS2 : 4 objectifs opérationnels et 13 actions

OS3 : 3 objectifs opérationnels et 9 actions  
OS4 : 7 objectifs opérationnels et 28 actions  
OS5 : 4 objectifs opérationnels et 19 actions

**Volet interne :**

OS1 : 4 objectifs opérationnels et 14 actions  
OS2 : 3 objectifs opérationnels et 14 actions

**Soit un total de 33 objectifs opérationnels et 129 actions.** (en plus des missions régaliennes)

➤ **Après évaluation :**

**Volet externe :**

OS1 : 8 objectifs opérationnels et 35 actions  
OS2 : 4 objectifs opérationnels et 15 actions  
OS3 : 3 objectifs opérationnels et 14 actions  
OS4 : 7 objectifs opérationnels et 31 actions  
OS5 : 4 objectifs opérationnels et 19 actions

**5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES  
26 OBJECTIFS OPERATIONNELS  
114 ACTIONS**

**Volet interne :**

OS1 : 4 objectifs opérationnels et 15 actions  
OS2 : 3 objectifs opérationnels et 14 actions

**2 OBJECTIFS STRATEGIQUES  
7 OBJECTIFS OPERATIONNELS  
29 ACTIONS**

## 2. EVALUATION DES RÉALISATIONS ET DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PST

### 2.1. Méthodologie de l'évaluation à mi-mandat

#### Les étapes de l'évaluation

L'évaluation de mi-mandat a été effectuée par le Comité de pilotage, en collaboration avec le Collège communal, sur base des travaux réalisés lors de l'année écoulée par les gestionnaires de projets et les chefs de service (définition d'indicateurs, mise à jour des étapes d'avancement, ajouts d'informations dans les fiches, état des lieux des projets...) sur **chaque action et chaque objectif**.

Le travail a également consisté à évaluer **la démarche** PST en tant que telle, en se focalisant désormais sur les objectifs et non plus sur les actions seules.

Les **consignes** données pour ce travail d'évaluation devaient répondre aux questions suivantes :

L'objectif est-il atteint ou en bonne voie ?

Est-il bloqué ? Si oui, pourquoi ?

Quelles pistes de solutions pour avancer ?

Les actions réalisées ou en cours contribuent-elles bien à la réalisation de l'objectif ?

## 2.2. Evaluation des résultats des objectifs et actualisation du PST

**Volet externe : 114 actions**

55 terminées

41 en cours

12 à l'étude

5 abandonnées

26 objectifs opérationnels dont 15 sont atteints (ou en bonne voie de l'être) actuellement.

**Volet interne : 29 actions**

13 terminées

14 en cours

1 à l'étude

1 abandonnée


7 objectifs opérationnels dont 5 sont atteints (ou en bonne voie de l'être) actuellement.

### VOLET EXTERNE

Domaines d'action 1 : Développement durable – environnement – mobilité – aménagement du territoire

**Objectif stratégique 1 (OS1) :**

**Etre une commune qui maintient un cadre de vie de qualité et durable**

Obj. Opérationnel (O.O.)	Statut
<p style="text-align: center;"> Actions</p> <p><b>OO1. Favoriser la mobilité douce</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1.1.1. Entretien et réhabilitation de sentiers et chemins communaux</li> <li>1.1.2 : Création d'un tronçon pédestre et cycliste entre Noville-les-Bois et Forville sur l'ancienne ligne vicinale</li> <li>1.1.3 : Création d'un tronçon pédestre et cycliste entre Franc-Waret et Noville-les-Bois (fiche PCDR n°1.3.)</li> <li>1.1.4. Définir des liaisons inter villages et de boucles de balades</li> <li>1.1.5. Procéder au balisage des sentiers et chemins communaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminé</li> <li>En cours</li> <li>À l'étude</li> <li>En cours</li> <li>À l'étude</li> </ul>

<b>Total : 5 actions</b> <b>1 terminée</b> <b>2 en cours</b> <b>2 à l'étude</b>	
--	--

<p><b><u>Evaluation de l'avancement de l'objectif opérationnel :</u></b></p> <p>La finalité de cet objectif consiste en la création d'un réseau alternatif à celui des voiries communales, accessible uniquement aux modes dit "doux".</p> <p>A cette fin, plusieurs actions ont d'ores-et-déjà été mises en place telles que la réhabilitation et l'entretien des sentiers et chemins communaux existants.</p> <p>Un tout nouveau réseau de liaisons inter-villages et de boucles de balade est venu compléter ces derniers. La phase de balisage est en cours : sur les 9 boucles créées, 5 sont finalisées. Il est prévu que les 4 dernières boucles le soient pour cet été 2022.</p> <p>Enfin, deux autres projets d'envergure viendront également compléter ce réseau. Il s'agit des sentiers cyclo-pédestres reliant les villages de Forville à Noville-les-Bois ainsi que celui reliant Noville-les-Bois à Franc-Warêt.</p> <p>Le premier est au stade d'acquisition des parcelles concernées et, en parallèle, le marché d'auteur de projet est en cours de finalisation. Cette liaison devrait être opérationnelle d'ici la fin de la mandature.</p> <p>Par contre, la mise en œuvre du second sentier prend plus de temps. Il est actuellement au stade de recensement des parcelles susceptibles d'être concernées par le tracé. Ceci entraîne plus de difficultés dans la concrétisation et compromet sa réalisation dans le délai fixé.</p> <p><b>L'objectif est en bonne voie d'être atteint sauf pour le projet de liaison entre Noville et FW (sous réserve) en raison des démarches patrimoniales et des opportunités de subsidiation.</b></p>	
---	--

<p><b>OO2. Favoriser l'accessibilité aux espaces et transports publics</b></p> <p>1.2.1. Développer un service de transport public local reliant les services et commerces à proximité ainsi que les initiatives collectives en collaboration avec le CPAS – action du PCM n° 4.4.b</p> <p>1.2.2. Veiller à incorporer une dimension PMR dans les différents projets concernant l'ensemble de la population (label Handicity, accès PMR aux bâtiments publics...)</p> <p>1.2.3. Placer des parkings à vélo aux abords des endroits fort fréquentés</p>	<p><b>Terminé</b></p> <p><b>Terminé</b></p>
--	---



#### 1.2.4. Sécuriser les arrêts de bus hors agglomération et les rendre plus confortables pour les usagers

À l'étude  
À l'étude

**Total : 4 actions**

2 terminées

2 à l'étude

#### Evaluation de l'avancement :

Dans cet objectif, le CPAS a optimisé le fonctionnement de son taxi social pour répondre plus adéquatement aux besoins de mobilité des fernelmontois en situation précaire ou à mobilité réduite. Il se subdivise désormais en 3 parties :

- Le transport individuel avec des bénévoles (médical) ;
- Le transport collectif à l'aide du minibus ;
- Le transport individuel toutes destinations par le CPAS.

Concernant l'accessibilité des PMR, cette dimension est désormais systématiquement prise en compte et mise en œuvre dans tous nouveaux projets à finalité publique. Par exemple, l'Aire Multisports de Marchovelette prévoit des emplacements de parking spécifiques ainsi que des accès adaptés. C'est le cas également dans les nouvelles extensions des écoles communales ainsi que dans la réfection de voiries (rue Saint-Roch, rue du Calvaire).

Les projets à finalité privée (comme les immeubles à logements multiples) sont quant à eux soumis au respect du *Guide Régional d'Urbanisme - Règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à usage collectif par les personnes à mobilité réduite*.

Enfin, afin de favoriser l'utilisation des transports en commun, il est prévu de sécuriser et équiper les zones les plus fréquentées notamment en multipliant les abris bus et les dispositifs destinés au parcage sécurisé des vélos. Cependant, le recensement a été mis en suspens à cause de la crise sanitaire (les données actuelles ne reflètent pas l'utilisation habituelle hors crise Covid). Seuls les endroits connus ont pu être équipés.

Le CPAS dispose dans son PST d'une fiche relative à la création d'une fonction référent aînés et personnes porteuses d'un handicap, l'objectif étant de mettre en place une politique coordonnée d'aide et de soutien dans les différents domaines.

**L'objectif a été ralenti par la crise sanitaire mais il devrait être atteint d'ici à 2024.**

OO3. Participer activement à la transition énergétique de la commune	
1.3.1. Initier le verdissement du parc automobile communal et du CPAS	Terminé
1.3.2. Améliorer la performance énergétique de l'éclairage public par le remplacement des luminaires par un équipement plus économe en énergie	Terminé
1.3.3. Mettre en place des équipements de production d'énergies renouvelables visant l'autonomie énergétique du Hall de sports	À l'étude
1.3.4. Mettre en place un monitoring des bâtiments communaux de manière à identifier et faciliter les investissements économiseurs d'énergie (stratégie de rénovation immobilière) <b>Projet télé-relevés modifié pour être intégré dans un projet plus large</b>	En cours
1.3.5. Equiper un bâtiment communal d'une solution de chauffage alternative telle qu'une chaudière à plaquettes bois	En cours
1.3.6. Prévoir, en lieu et place des primes communales énergie actuellement proposées, une prime unique correspondant à 10% de toutes les primes de la Région Wallonne visant les économies d'énergie dans les habitations sur le territoire de la commune.	Terminé
1.3.7 <b>NOUVELLE FICHE</b> Améliorer la performance énergétique du centre sportif	En cours
<b>Total : 7 actions</b>	
<b>3 terminées</b>	
<b>3 en cours</b>	
<b>1 à l'étude</b>	

**Evaluation de l'avancement de l'objectif opérationnel**

L'objectif est partiellement atteint :

- La mise en place des équipements de production d'énergies renouvelables visant l'autonomie énergétique du Hall de sports est toujours au stade d'étude ;
- Le monitoring des bâtiments communaux est en cours de réalisation. Le projet se calque sur le planning du BEP ;
- La chaudière à plaquette sera mise en service ce printemps.

**L'objectif sera atteint d'ici la fin de la mandature. Il s'agit également d'un objectif qui perdurera au-delà de 2024.**

**Remarque : pour atteindre les objectifs que s'est fixé le Conseil communal dans son PAEDC (Plan de lutte contre le réchauffement climatique), d'autres actions seront mises en place, notamment en collaboration avec Champs d'Énergie.**

<p><b>OO4. Promouvoir une alimentation équilibrée et durable au sein des écoles et du CPAS</b></p> <p>1.4.1. <b>Renommer:</b> Mise en place d'actions menant à la réalisation d'objectifs en faveur de l'alimentation équilibrée et durable dans les écoles dans le cadre du Green deal</p> <p><b>Total : 1 action en cours</b></p>	<p>En cours</p>
---	-----------------

Evaluation de l'avancement de l'OO

Objectif en suspens à cause de la crise sanitaire. Sa concrétisation dépendra de l'évolution de cette dernière.

<p><b>OO5. Participer activement à la protection de l'environnement, de la nature et de la biodiversité</b></p> <p>1.5.1. Engager un agent constatateur pour lutter contre les incivilités et les infractions environnementales</p> <p>1.5.2. Adhérer à la Charte des achats publics durables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhérer à la charte ;</li> <li>- mettre sur pied une commission ;</li> <li>- rédiger un Plan d'actions</li> </ul> <p>1.5.3. Procéder à la végétalisation des cimetières de Hemptinne <b>et de Forville</b>  <b>Projet étendu à Forville</b></p> <p>1.5.4. <b>NOUVELLE FICHE</b> Elaborer et mettre en œuvre un Plan Local Propreté</p> <p>1.5.5 <b>NOUVELLE FICHE</b> Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions dans le cadre d'une Démarche Zéro Déchets</p> <p><b>Total : 5 actions</b>  <b>2 terminées</b>  <b>3 en cours</b></p>	<p>Terminé</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>Terminé</p> <p>En cours</p>
---	---

### Evaluation de l'avancement de l'OO

L'agent constatateur a été engagé et est en cours de formation. Il sera pleinement opérationnel dans les prochaines semaines.

La Commission communale pour la transition écologique dont l'objectif est la mise ne place d'une méthodologie d'achat durable pour la Commune, n'a pu être réunie à cause de la crise sanitaire et d'une charge importante de travail de l'agent en charge.

Concernant la végétalisation des cimetières, Hemptinne sera finalisé cette année. Forville est à l'étude.

**La réalisation de l'objectif est poursuivie au quotidien et certaines actions sont en bonne voie. L'objectif ne pourra pas être atteint entièrement de par certaines actions qui ont été retardées en raison de la pandémie et le nombre d'effectifs réduits dédiés à leur mise en œuvre.**

### OO6. Développer le maillage écologique

- 1.6.1. Identifier – cartographier les lieux de refuge sur base du diagnostic du maillage écologique
- 1.6.2. Aménager des points d'eau, des haies, des bandes fleuries dans les couloirs écologiques sur base du diagnostic du maillage écologique
- 1.6.3. Mettre en œuvre le projet d'aménagement du thalweg dans la ZAE
- 1.6.4. Création d'une forêt comestible en partenariat avec le GAL

Terminé

En cours

Terminé

Abandonné

**Total : 4 actions**

2 terminées

1 en cours

1 abandonnée

### Evaluation de l'avancement de l'OO

Les actions arrêtées pour atteindre l'objectif opérationnel sont mal définies et ne permettent pas l'évaluation.

Les fiches reposent sur une étude (mémoire de Luca COVONE) mais qui n'est en réalité pas fonctionnelle pour la réalisation des actions.

L'aménagement des points d'eau, haies, bandes fleuries,... se réalise en continu, en fonction des opportunités. Par ailleurs, les permis d'urbanisme actuels imposent la création de mares aux particuliers pour absorber les trop pleins des systèmes d'épuration individuelle ou la plantation de haies, idem dans les zonings.

Concernant l'aménagement du Thalweg, le projet est finalisé. Le point positif est qu'il contribue à l'amélioration de la biodiversité d'un espace public. Par contre, l'objectif poursuivi, à savoir : contribuer au maillage écologique n'est pas atteint car aucune connexion avec le Bois du Tronquoy et le Bois de Fernelmont n'ont été réalisées.

Concernant la création d'une forêt comestible, il s'agit d'un projet porté par le GAL. Le projet ne connaît aucune avancée. Techniquement, aucun terrain n'a été identifié à ce jour pour la faisabilité du projet.

**L'objectif sera donc poursuivi et amélioré par les différentes actions en faveur du maillage écologique proposées et réalisées continuellement, selon les opportunités. Seul le projet de forêt comestible est abandonné car il ne rencontre plus d'intérêt local. Par ailleurs, d'autres pistes sont à l'étude. Il s'agit d'un objectif à long terme et d'un travail continu.**

## OO7. Maintenir la qualité des infrastructures publiques

- 1.7.1. Réaliser des travaux de réfection de la voirie et de l'égouttage rue des Volontaires à Hingeon (fiche PIC 2017-2018 n°2)
- 1.7.2. Réaliser des travaux de réfection de voirie, de l'égouttage et trottoirs rue du Calvaire à Marchovelette (fiche PIC 2019-2024 n°1)
- 1.7.3. Construire une extension à l'implantation scolaire de Marchovelette
- 1.7.4. Construire une extension à l'implantation scolaire de Bierwart

Terminé

En cours

En cours

En cours

Total : 4 actions

1 terminée

3 en cours

### Evaluation de l'avancement de l'OO

Les actions définies ici aboutiront d'ici à la fin de la mandature. L'objectif sera donc atteint.

<b>OO8. Augmenter le parc de logements publics et d'urgence sur le territoire</b>	
1.8.1. Vendre le logement sis rue de la Chapelle à Forville en réinvestissant le produit de la vente dans la création de logements publics	A l'étude
1.8.2. Intégrer une charge d'urbanisme imposant, dans le cas de constructions multiples, la mise en gestion d'un logement auprès de l'Agence Immobilière Sociale (1/10)	Terminé
1.8.3. Créer un écoquartier mixte (public/privé) en collaboration avec la société wallonne du logement à Pontillas (PCDR 3.19)	En cours
1.8.4. Rénover le bâtiment public, sis rue Mahy à Noville-les-Bois en logements tremplin (étages) et maison de village (rez-de-chaussée) (fiche PCDR 1.2)	A l'étude
1.8.5. Réaménager le site de l'ancien hall de voirie (fiche PCDR 2.8)	Abandonné
<b>Total : 5 actions</b>	
1 terminée	
1 en cours	
2 à l'étude	
1 abandonnée	

**Evaluation de l'avancement de l'OO :**


Cet objectif a permis d'augmenter le nombre de logements publics et les actions prévues permettront de l'augmenter encore d'ici à la fin de la mandature.

Rem: outre ses actions propres, la commune joue aussi le rôle de facilitateur avec d'autres opérateurs tels que le CPAS, l'AIS et le Foyer Namurois afin de favoriser ce type de logements sur notre territoire.

Domaines d'action 2 : développement économique – tourisme – circuits courts

**Objectif stratégique 2 (OS2) :**

**Être une commune attractive, dynamique et favorisant l'économie locale.**

Obj. Opérationnel (O.O.)	Statut
<p style="text-align: center;"> Actions</p> <p><b>OO1. Renforcer les services aux entreprises et commerces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>2.1.1. Soutenir le développement de l'espace de coworking rural en tiers lieu</li> <li>2.1.2. Améliorer la connectivité sur le territoire de la Commune (cfr fiche 3.1.1)</li> <li>2.1.3. Créer une maison multiservices au sein de la Zone d'activités économiques de Noville-les-Bois (fiche PCDR 3.15)</li> <li>2.1.4. <b>NOUVELLE FICHE</b> Mettre en place des distributeurs d'argent proches de zones commerciales à Forville et Hingeon</li> </ul> <p><b>Total : 4 actions</b>  <b>2 terminées</b>  <b>1 en cours</b>  <b>1 abandonnée</b></p>	<p>Terminé Terminé Abandonné En cours</p>

Evaluation de l'avancement de l'OO

L'objectif avait déjà été fortement développé lors de l'ancienne mandature (création des zonings, navettes de bus express, etc.). Il ne constitue donc plus un objectif prioritaire actuellement, au vu de la nécessité d'opérer des choix et d'axer la stratégie sur d'autres domaines également.

Avec la suppression du projet de création d'une maison multiservices dans la ZAE et le fait que l'amélioration de la connectivité s'adresse à tous les citoyens et ne soit pas spécifique aux entreprises (même si des raccordements sont prévus dans les zonings), l'évolution et l'atteinte de cet objectif repose surtout sur les actions du Coworking en tant que tiers lieu.

Le CEFER, club d'entreprises du zoning, n'est par contre pas représenté alors qu'il pourrait intensifier ses actions envers les entreprises et commerces. Il n'y a pas d'actions spécifiques de la part de la commune, hormis la proposition de partage des offres d'emploi et jobs étudiants sur le site de la commune (voir OO4) ou des actions plus ponctuelles liées à la crise sanitaire (Je consomme fernelmontois), la possibilité d'ouverture le dimanche dans le cadre du week-end du client...

**L'objectif tel que libellé actuellement n'est pas atteint car les fiches actions n'y contribuent pas directement. Le développement d'autres actions permettraient de l'atteindre davantage.**

## OO2. Promouvoir le commerce local et les circuits courts

2.2.1. Elargir les lieux de vente de produits locaux (fiche PCDR 3.17) en partenariat avec le GAL

2.2.2. Développer l'offre du Petit marché de Noville-les-Bois

2.2.3 : Créer des vergers ou potagers partagés via la mise à disposition de terrains publics ou privés à travers une agence jardinière locale et la COOF (fiche PCDR 3.14 – lien également avec le GAL) = *fiche 4.2.1*

2.2.4. Créer une halle pour les producteurs locaux (fiche PCDR 2.10)

2.2.5. **NOUVELLE FICHE** Elargir la possibilité de dépenser les chèques-commerces aux restaurants de la commune

2.2.6 **NOUVELLE FICHE** Développer et entretenir un circuit à thème mettant en valeur les produits locaux

Terminé

Terminé

Terminé

A l'étude

Terminé

En cours

**Total : 6 actions**

**4 terminées**

**1 en cours**

**1 à l'étude**

### Evaluation de l'avancement de l'OO

Le petit marché évolue et accueille régulièrement de nouveaux commerçants en plus des maraichers réguliers. De par la configuration des lieux, la capacité d'extension est plutôt limitée. Des actions ponctuelles pour le mettre en avant (concours, publications spécifiques sur les réseaux...) pourraient être développées durant l'année en collaboration avec les commerçants.



Les producteurs locaux sont régulièrement mis en avant par le GAL qui a dans ses missions la valorisation des produits locaux et développement des circuits courts par des événements ou des publications. D'autres projets sont en cours de leur côté (circuit spécifique). La création de la halle devrait également permettre de les mettre encore davantage en avant.

Le projet de l'AJL ne semble par contre pas avoir rencontré son public sur notre territoire.

Par ailleurs, la commune contribue également à cette mise en avant en se fournissant en priorité auprès des producteurs locaux et du commerce équitable pour son usage interne et pour les cérémonies et festivités destinées aux citoyens (distribution de chèques commerces).

**On peut considérer que l'objectif est atteint au niveau de la visibilité apportée aux producteurs et produits locaux. Il le sera définitivement lorsque la halle verra le jour.**

<p><b>OO3. Développer l'attractivité touristique du territoire</b></p> <p>2.3.1. <b>NOUVELLE FICHE</b> Recenser et mettre en valeur le petit patrimoine  2.3.2. Réaliser les aménagements et assurer la valorisation du site des Tumuli de Seron  2.3.3. Créer une structure dédiée au tourisme</p> <p><b>Total : 3 actions</b>  <b>1 terminée</b>  <b>2 en cours</b></p>	<p>En cours  Terminé  En cours</p>
---	--

**Evaluation de l'avancement de l'OO**

Cet objectif repose essentiellement sur des actions menées par ou en collaboration avec le GAL qui a également "L'appui au développement d'un tourisme durable" dans ses missions et la FRW qui chapeaute le projet de recensement du petit patrimoine. La Commune a quant à elle terminé la mise en valeur des tumulis par leur inauguration en septembre 2021 et le lancement du Geoquizz (via la MT Explore Meuse). Cette mise en valeur sera prolongée par des actions spécifiques envers les écoles.

Par ailleurs, le développement de nouvelles boucles de balades et liaisons inter-villages renforcent également l'attractivité de notre commune.

La commune peut également bénéficier du rayonnement de la Maison du Tourisme Explore Meuse dont elle fait partie et qui est très active sur le plan promotionnel, en attendant la création d'une structure dédiée au tourisme sur Fernelmont.

Frein : Pas véritablement de Service Tourisme au sein de l'administration, d'où l'utilité d'une structure de type SI.

**L'objectif est en bonne voie d'être atteint d'ici à 2024.**

**Remarque :**

**La 2.3.1 concernait les produits locaux et le petit patrimoine. Elle a été scindée et la partie concernant le circuit "produits locaux" déplacée puisqu'elle répond davantage à l'OO2.**

#### **OO4. Favoriser la mise à l'emploi des citoyens fernelmontois**

2.4.1. Mettre en œuvre des formations pertinentes pour la recherche d'emploi

2.4.2. Créer un réseau/une plateforme d'échanges des employeurs et demandeurs d'emploi de Fernelmont

Terminé

Terminé

**Total : 2 actions terminées**

#### **Evaluation de l'avancement de l'OO**

Les actions liées à cet objectif sont essentiellement assurées par l'ALE et dans une moindre mesure par la Commune.


La mission communale relative à la mise à l'emploi était axée sur la diffusion des offres d'emploi des entreprises en tant que service (relais).

Les services aux demandeurs d'emploi doivent se concentrer sur l'ALE, le Forem et le CPAS.

Rem: la fiche 2.4.2 constitue davantage un service aux entreprises, à mettre dans l'OO1 ?

**L'objectif est atteint.**

## Objectif stratégique 3 (OS3) : Être une commune orientée « citoyens »

Obj. Opérationnel (O.O.)	Statut
 <b>Actions</b>	
<b>OO1. Encourager la participation citoyenne au sein de la gouvernance communale</b>	
3.1.1. Favoriser l'installation de la fibre optique sur le site de l'administration communale	En cours
3.1.2. Créer une maison multiservices orientée numérique à Noville-les-Bois (fiche PCDR 1.1.)	En cours
3.1.3. Mettre en place un budget participatif pour des projets citoyens.	Terminé
3.1.4 <b>NOUVELLE FICHE</b> Favoriser et maintenir les commissions citoyennes participatives	Terminé
3.1.5 <b>NOUVELLE FICHE</b> Mettre en place une politique de consultation citoyenne pour tous projets urbanistiques impactant le voisinage	Terminé
<b>Total : 5 actions</b> <b>3 terminées</b> <b>2 en cours</b>	

### Evaluation de l'avancement de l'OO

Les citoyens sont de plus en plus invités à être acteurs de la gouvernance, notamment via le budget participatif.

Le projet de maison numérique permettra certainement de voir se développer des outils renforçant davantage la participation des citoyens et de réduire la fracture numérique que cette participation implique généralement (votes via une plateforme, introduction d'un projet en ligne, etc.).

**Rem : L'installation de la fibre optique ne participe pas directement à l'atteinte de l'objectif. Elle permet plutôt une amélioration des services aux citoyens... Elle est donc déplacée dans le volet interne.**

**L'objectif n'est que partiellement atteint. D'autres actions pourraient venir le renforcer suite au lancement de la Maison numérique. Il est cependant en bonne voie.**

<p>OO2. Améliorer la communication avec le citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3.2.1. Dynamiser l'accueil des nouveaux arrivants</li> <li>3.2.2. Créer un mini-site pour les entités subordonnées telles que le CPAS et l'ASBL Fern'Extra</li> <li>3.2.3. Créer un guichet d'accueil à l'Administration communale</li> <li>3.2.4 <b>NOUVELLE FICHE</b> Diffuser les conseils communaux en direct sur le site de la commune</li> <li>3.2.5 <b>NOUVELLE FICHE</b> Ouvrir de nouveaux canaux de communication</li> </ul> <p><b>Total : 5 actions</b>  <b>4 terminées</b>  <b>1 en cours</b></p>	<p>Terminé  Terminé  En cours  Terminé  Terminé</p>
---	---

**Évaluation de l'avancement de l'OO**

**Cet objectif est en bonne voie de réalisation.**

Parallèlement au développement de la présence sur les réseaux sociaux et de la refonte du bulletin communal, les outils de communication classiques tels que les sites internet ont été revus et améliorés, proposant de nouvelles fonctionnalités (OO3) comme la réservation de salles en ligne (voir volet interne), un e-guichet, la prise de rendez-vous en ligne pour certains services, l'élargissement des infos diffusées sur l'écran d'accueil à la commune, etc. Ces fonctionnalités doivent encore trouver leur place et être appréhendées par les citoyens plus réticents à l'usage du numérique (réalisation de tutos, etc.).

L'accueil des citoyens au sein de l'administration communale sera également amélioré par la mise en place d'un guichet d'accueil, permettant de proposer toute une série de services de première ligne.

**Rem: l'utilisation des imprimés (toute-boite) a été fortement réduite pour des questions de coûts essentiellement, mais cela reste un moyen de communication important. L'affichage aux valves des villages se poursuit ainsi que l'insertion d'infos dans le mensuel Fernelmont commerce magazine. Les parutions dans la presse sont toujours assurées par l'envoi d'un communiqué de presse pour chaque gros projet ou événement.**

**L'objectif sera atteint mais il s'agit d'un travail continu qui sera poursuivi.**

OO3. Simplifier les démarches administratives et l'accès aux données communales pour les usagers	
3.3.1. Réaliser un diagnostic du potentiel de « transition numérique » de la Commune via le BEP et définir un plan d'actions	Terminé
3.3.2. Créer un guichet en ligne via le site internet communal = <i>fiche volet interne 1.2.1</i>	Terminé
3.3.3. Développer l'Open data pour les données de l'administration communale	En cours
3.3.4 <b>NOUVELLE FICHE</b> Faciliter la prise de rendez-vous en ligne par la mise en place d'un logiciel (aussi dans volet interne OS1 – 002)	A l'étude
<b>Total : 4 actions</b> <b>2 terminées</b> <b>1 en cours</b> <b>1 à l'étude</b>	


**Evaluation de l'avancement de l'OO**

Le diagnostic numérique du BEP n'a pas permis de mettre en lumière des actions permettant d'atteindre cet objectif.

Des outils en ligne tels que l'e-guichet, la réservation de salles, la prise de rendez-vous (en réflexion) ont été lancés et doivent encore être appréhendés par les citoyens et en interne.

**L'objectif est en cours de réalisation mais l'accès aux données en Open Data étant un long processus qui nécessite un travail important de l'Administration, il ne permettra pas d'atteindre l'objectif d'ici à 2024.**

## Objectif stratégique 4 (O.S.4) : Être une commune plus solidaire et conviviale, qui favorise les liens sociaux

Obj. Opérationnel (O.O.)	Statut
 <b>Actions</b>	
<b>OO1. Aménager des zones villageoises, sportives et conviviales</b>	
4.1.1. Aménager une aire multisports à Marchovelette, à côté du site scolaire (fiche PCDR 2.1)	Terminé
4.1.2. Mettre en place une commission chargée d'étudier un projet centralisé de politique sportive et un projet de rénovation des infrastructures du club de football (fiche PCDR 3.5)	Bloqué
4.1.3. Revitaliser le bâti de Bierwart par un espace de rencontre/jeux (fiche PCDR 2.14)	Terminé
4.1.4. Aménager un espace de rencontre à Forville, rue Saule Bastrée	Terminé
4.1.5. Aménager des terrains de tennis et padel à l'arrière du Centre sportif (fiche PCDR 3.4)	En cours
<b>Nouvelle fiche : rénovation énergétique CSAF voir ci-dessus fiche 1.3.7</b>	
4.1.6 Créer une maison rurale polyvalente à Noville-les-Bois (en continuité du Hall de sports) (fiche PCDR 3.20) // Halle	En cours
4.1.7. Aménager la Place communale d'Hemptinne en espace de convivialité (fiche PCDR 2.3)	En cours
4.1.8. Créer un espace de convivialité au Warichet à Pontillas (fiche PCDR 3.2)	En cours
4.1.9. Aménager une aire multisports sur le Bâty de Pontillas (fiche PCDR 3.6)	Bloqué
4.1.10. Aménager une aire de convivialité, de jeux à Hingeon (fiche PCDR n° 2.6)	En cours
4.1.11. <b>NOUVELLE FICHE</b> : construction d'un street work out et d'une plaine de jeu aux abords du centre sportif	En cours
<b>Total : 11 actions</b>	
<b>3 terminées</b>	
<b>6 en cours</b>	
<b>2 bloquées</b>	

### Evaluation de l'avancement de l'OO

Comme démontré par l'étude PCDR, la demande de plaines de jeux et autres espaces de loisirs et convivialité est forte auprès des citoyens. De nombreux projets d'aménagements ont déjà vu le jour ou sont en passe de l'être (initiatives communales, budget participatif, autres). Les aménagements aux abords du centre sportif sont prévus pour cette année ainsi que l'ouverture officielle de l'aire multisports de Marchovelette.

Freins :

- certains projets dépendent de subsides (Infrasport).
- Les projets initiés par les citoyens dans le cadre des budgets participatifs ne sont pas toujours suivis par ces derniers.
- La crise Covid a aussi freiné la gestion des subsides.

Pour le site du football, des pistes doivent être réfléchies pour débloquer la situation. La commission n'a pu être réunie qu'une seule fois.

**L'objectif est en bonne voie mais toutes les actions ne pourront pas être finalisées avant la fin de la législature.**

### **OO2. Favoriser les projets destinés à renforcer le lien social et à améliorer la convivialité au sein de/entre toutes les générations**

4.2.1. Créer des vergers ou potagers partagés via la mise à disposition de terrains publics ou privés à travers une agence jardinière locale et la COOF (fiche PCDR 3.14 – lien également avec le GAL)

4.2.2. Développer le programme d'animations jeunesse, destiné à un public d'adolescents/jeunes adultes

4.2.3. Soutenir les rencontres entre anciens et nouveaux habitants (fiche PCDR 2.9)

4.2.4. Favoriser l'organisation d'activités inter-villages (fiche PCDR 3.11)

4.2.5. Mettre en œuvre des initiatives d'échanges de savoirs intergénérationnels, notamment via une plateforme d'échange de compétences

4.2.6. Constituer une plateforme « jeunes », débouchant par la suite sur une structure de type maison de jeunes (fiche PCDR 3.8)

4.2.7. **NOUVELLE FICHE** Mettre en place un subside spécifique pour des projets jeunesse

Terminé

Terminé

Terminé

A l'étude

Terminé

En cours

A l'étude

Total: 7 actions

4 terminées

1 en cours

2 à l'étude

### Evaluation de l'avancement de l'OO

Constat : cet objectif est rencontré dans les différentes activités récurrentes organisées par la commune (jeunesse, intergénérationnel, soutien aux initiatives citoyennes, associatives, etc.). Elles se poursuivront donc chaque année.

Pour le volet jeunesse, la collaboration avec Andenn'AMO va certainement permettre de développer davantage de synergies et d'initier la réflexion sur la mise en place éventuelle d'une structure de type "Maison de jeunes". Il est également prévu de mettre en place un subside spécifique pour financer des projets portés par et pour les jeunes de la commune.

**L'objectif n'est pas atteint car, de par sa nature, la crise COVID a fortement freiné sa réalisation. Des actions restent en suspens tant que la situation sanitaire ne s'améliore pas.**

### **OO3. Favoriser le bien-être et renforcer les apprentissages au sein des écoles pendant et hors des temps scolaires**

4.3.1. Mettre en œuvre les actions du Plan de pilotage des écoles de Fernelmont I et II.

4.3.2. Intensifier le programme d'activités extrascolaires via l'ASBL Fern'Extra

4.3.3. Mettre en œuvre des actions et aménagements pour la prévention de la violence à l'école, notamment au sein des cours de récréation

4.3.4. Créer un jumelage avec une école flamande

En cours

Terminé

En cours

A

l'étude,

Récap : 4 actions

1 terminée

2 en cours

1 à l'étude



### Evaluation de l'avancement de l'OO

L'objectif n'est pas atteint en raison notamment de la crise sanitaire qui a empêché la tenue de réunions, de rassemblements, etc.

Des améliorations ont toutefois été réalisées, notamment en ce qui concerne l'extrascolaire et la mise en place d'actions spécifique d'aménagements des cours de récréation dans le cadre du bien-être des élèves.

### **OO4. Faciliter le maintien à domicile des seniors**

4.4.1. Instaurer une prime pour l'adaptation des logements des seniors

4.4.2 **NOUVELLE FICHE** Distribuer des boites seniors à placer dans les frigos

Total : **2 actions terminées**

**Terminé**  
**Terminé**

### Evaluation de l'avancement de l'OO

**Objectif atteint.**

### **OO5. Développer l'offre culturelle et l'accès à la lecture publique sur le territoire de la Commune**

4.5.1. Organiser des manifestations culturelles décentralisées avec les centres culturels voisins

4.5.2. Promouvoir et développer l'animation du point lecture sis à la petite école d'Hambraine

4.5.3. Engagement d'un bibliothécaire/animateur culturel

Total : **3 actions**

**1 terminée**

**2 en cours**

**En cours**  
**Terminé**  
**En cours**

**Evaluation de l'avancement de l'OO**

**Cet objectif est pratiquement atteint et il le sera pour 2024.**

La collaboration avec le Centre culturel d'Andenne via leur contrat-programme permettra de renforcer l'offre culturelle, décentralisée mais aussi locale. L'accès à la lecture publique est assuré via les boites à livres et le Point lecture qui poursuit son développement. L'engagement d'un agent pour les affaires culturelles d'ici à la fin de l'année permettra d'atteindre l'objectif complètement.

**OO6. Promouvoir les artistes locaux et les associations locales**

4.6.1. Etablir un cadastre des subsides en nature et numéraire et un programme de subsidiation des associations locales

4.6.2. Créer une plateforme d'échanges pour les associations via le GAL

Terminé  
Terminé

**Total : 2 actions terminées**

**Evaluation de l'avancement de l'OO:**

**Objectif atteint.**

**OO7. Poursuivre les actions communales en faveur de la solidarité internationale**

4.7.1. Mettre en œuvre le programme de coopération internationale décentralisée avec la Commune de Tiébélé au Burkina Faso

4.7.2. Assurer un soutien financier aux initiatives locales à vocation humanitaire

Terminé  
Terminé

**Total: 2 actions terminées**

Evaluation de l'avancement de l'OO  
Objectif atteint.

Domaines d'action 5 : Sécurité publique – santé – gestion des risques

**Objectif stratégique 5 (OS5) :**  
**Être une commune attentive à la sécurité, à la santé et à la gestion des risques sur son territoire**

Obj. Opérationnel (O.O.)	Statut
 Actions	

<b>OO1. Améliorer la sécurité routière</b>	
5.1.1. Sécuriser les traversées piétonnes	Terminé
5.1.2. Hiérarchiser les différentes voiries	En cours
5.1.3. Réduire le trafic des poids lourds sur les voiries communales (fiches PCM 8.1.a - c) en définissant des itinéraires de transit	Terminé
5.1.4. Revoir les régimes de vitesse sur le territoire communal	En cours
5.1.5. Marquer les entrées d'agglomération	En cours
5.1.6. Sécuriser les carrefours accidentogènes	En cours
5.1.7. Prévoir des aménagements routiers sur les voiries de transit	En cours
5.1.8. Créer des zones apaisées dans les cœurs de village	En cours
<b>Total: 8 actions</b>	
<b>2 terminées</b>	
<b>6 en cours</b>	

**Evaluation de l'avancement de l'OO**

La plupart des actions prévues en vue d'atteindre cet objectif sont réalisées ou en phase de l'être notamment en ce qui concerne la création du groupe travail dont l'objectif sera d'étudier et proposer des zones apaisées dans les cœurs de village.

**Pour le reste, il peut être considéré que cet objectif sera atteint pour la fin de la mandature.**

<p><b>OO2. Assurer un équilibre entre l'activité agricole et la protection de la santé et de l'habitat</b></p> <p>5.2.1 Elaborer un plan d'actions et de sensibilisation des agriculteurs par la commission agricole à la protection de la santé et de l'habitat des riverains</p> <p>5.2.2. Instaurer une prime à la plantation de haies pour les propriétés bâties sises en bordure de terres de culture</p> <p>5.2.3. Etablir et imposer une charge d'urbanisme d'implantation de haies dans le cadre des permis visant des biens en bordure de terres de culture</p> <p>5.2.4. Mettre en œuvre un programme d'actions visant à prévenir les inondations et coulées boueuses sur base des points noirs identifiés</p> <p><b>Total : 4 actions</b>  <b>2 terminées</b>  <b>1 en cours</b>  <b>1 abandonnée</b></p>	<p>En cours</p> <p>Abandonné</p> <p>Terminé</p> <p>Terminé</p>
--	--

**Evaluation de l'avancement de l'OO**

En vue d'atteindre cet objectif opérationnel, des actions ont été menées en parallèle sur différents fronts.

D'une part, un volet sensibilisation des acteurs a été initié : L'approche des agriculteurs a été confiée à l'asbl FAUNE ET BIOTOPE. Le projet est en cours mais la concrétisation des actions se trouvent retardées par une communication relativement difficile avec l'asbl partenaire. Malheureusement, force est de constater que cette collaboration est peu satisfaisante et ce, au risque de compromettre le succès de l'opération.

D'autre part, un volet relatif au développement de mesures de protection a été mis en place. Le but poursuivi étant de favoriser la plantation de haies sur les propriétés privées qui accompliraient un rôle de "zone tampon" vis-à-vis des terres de cultures.

Dans cette optique, une charge d'urbanisme relative à l'implantation de haies est imposée systématiquement lors de la délivrance de permis d'urbanisme (uniquement pour les parcelles jouxtant les parcelles agricoles). Elle est également reprise dans la note générale relative à l'Urbanisme.

Le contrôle du respect de cette charge est assuré par l'agent constatateur.

Aussi, une prime à la plantation de haies était en projet au niveau communal mais la Région wallonne propose déjà une prime similaire et plus intéressante aux particuliers, raison pour laquelle le projet a été modifié vers une sensibilisation et une aide au remplissage.

Enfin, concernant la prévention des inondations et des coulées boueuses, le programme d'actions avait permis d'identifier les points noirs à travers notre territoire suite aux inondations de 2019. Toutes les recommandations qui avaient été formulées à l'époque ont été mises en œuvre. Cependant, ce programme d'actions est un outil amené à évoluer et à être mis à jour constamment, en témoignent les dernières inondations en date. Des actions complémentaires, suite aux inondations de 2021, sont donc menées.

**L'objectif est donc partiellement atteint. Des mesures sont toujours en cours ou bloquées.**

### OO3. Diminuer les vols sur le territoire

- 5.3.1. Encourager le recrutement de personnel policier supplémentaire au sein de la Zone de police des Arches
- 5.3.2. Organiser des séances d'information à la techno-prévention à destination des particuliers et des entreprises
- 5.3.3. Instaurer une prime à l'installation de systèmes d'alarme électronique
- 5.3.4. Instaurer une prime à l'installation de moyens de techno-prévention
- 5.3.5. Encourager la création de nouveaux PLP (partenariat local de prévention) auprès des citoyens
- 5.3.6. Installer via le BEP un réseau de caméras de surveillance au sein de la Zone d'activités économiques de Noville-les-Bois

Terminé

Terminé

Terminé

Terminé

Terminé

Terminé

**Total : 6 actions terminées**

### Evaluation de l'avancement de l'OO

Les dispositifs proposés afin de réduire les risques de vol sur notre territoire ont été mis en œuvre avec succès.

En parallèle, la zone de police et la Commune tentent de promouvoir la création de Partenariat local de prévention (PLP) composé de citoyens volontaires. L'objectif poursuivi est d'accroître le sentiment de sécurité et de réduire la criminalité en invitant les habitants à signaler des faits ou comportements suspects et de les transmettre de manière structurée à la police.

Notre zone de police compte actuellement près de 15 PLP dont 3 à Fernelmont.

La création de nouveaux PLP vient d'être relancée par la Zone de Police des Arches : un appel à candidature sera publié dans le bulletin communal.

**L'objectif est atteint.**

#### **OO4. Mettre en œuvre des actions de prévention en matière de santé**

5.4.1. Elaborer un programme d'actions de prévention et d'informations sur base du profil santé de la commune (fiche PCDR 1.8) (actions de dépistage, démonstrations, séances d'infos – cancers, alimentation, assuétudes)

En cours

**Total : 1 action en cours**

#### **Evaluation de l'avancement de l'OO**


Seule la "Charte Génération sans tabac" est signée à ce jour. Les propositions d'actions sont maintenant attendues pour poursuivre la concrétisation du programme.

**L'objectif est toujours en cours. Des propositions d'actions doivent maintenant être définies par le groupe de travail Santé qui va être créé.**

- VOLET INTERNE :

Domaines d'action 1 : simplification administrative – transparence – gouvernance

**Objectif stratégique 1 (OS1) :**  
**Être une administration communale efficace et efficiente.**

Obj. Opérationnel (O.O.)	Statut
<p style="text-align: center;">  <b>Actions</b> </p> <p><b>OO1. Maîtriser/anticiper les évolutions de contextes internes et/ou externes</b></p> <p>1.1.1. Définir un système de contrôle interne visant à garantir la qualité et le bon déroulement du travail de l'administration (identifier et gérer les risques d'échec, d'oubli, d'erreurs, mise en place de procédures d'efficience...)</p> <p>1.1.2. Mettre en place une gestion dynamique du parc automobile</p> <p>1.1.3. Mettre en place une commission de transition écologique de l'administration et des entités subordonnées</p> <p>1.1.4. Mettre en place une gestion dynamique du matériel communal via une gestion de stock</p> <p>1.1.5. Mettre en place un fonds de pension pour les mandataires</p> <p><b>Total : 5 actions</b>  <b>3 terminées</b>  <b>2 en cours</b></p>	<p>En cours</p> <p>Terminé</p> <p>Terminé</p> <p>Terminé</p> <p>En cours</p>

Evaluation de l'avancement de l'OO

L'avancement de l'objectif est bon car la majorité des actions est atteinte.



La centralisation de la gestion du parc automobile et du stock permet une meilleure maîtrise des échéances et des coûts. L'impact pourra être évalué à plus long terme.

La procédure de contrôle interne est en cours mais doit faire l'objet d'une formalisation. Par ailleurs, c'est un travail continu et à long terme

## OO2. Simplifier les démarches administratives propres à chaque service

1.2.1. Créer un e-guichet via le site internet communal pour l'obtention des documents de base (population, Etat civil...)

1.2.2. Développer un outil de gestion des locations de salles en ligne

1.2.3 **NOUVELLE FICHE** Faciliter la prise de rendez-vous en ligne par la mise en place d'un logiciel (*aussi dans volet externe, OS3 – OO3*)

Terminé

Terminé

A l'étude

Total : 3 actions

2 terminées

1 à l'étude

### Evaluation de l'avancement de l'OO

**Objectif quasi-atteint.**

A voir les autres développements qui peuvent être envisagés: optimiser l'utilisation de l'outil (e-guichet) et donc poursuivre la simplification.

<p><b>OO3. Améliorer les outils et dispositifs de gouvernance, pilotage, communication et gestion de projets</b></p> <p>1.3.1. Mettre en place des réunions inter et intra-services (codir, comité de pilotage,...)  1.3.2. Acquérir un logiciel de gestion des délibérations et des séances des organes délibérants  1.3.3. Former les agents communaux à la gestion de projets  1.3.4. Développer une charte graphique et une identité visuelle propre à la commune</p> <p>Total : 4 actions  <b>3 terminées</b>  <b>1 abandonnée</b></p>	<p>Terminé  Terminé  Terminé  Abandonné</p>
---	---

Evaluation de l'avancement de l'OO

L'objectif est atteint. Les actions mises en œuvre doivent être pérennisées.

<p><b>OO4. Améliorer le fonctionnement interne des services</b></p> <p>1.4.1. Mettre en place une gestion efficace des accès aux locaux communaux (clés, codes alarme, etc.)  1.4.2. Mettre en place une centrale téléphonique avec répondeur/messagerie pour chaque poste.  1.4.3. Développer de nouvelles synergies avec le CPAS via l'amélioration de la communication et le rapprochement des services administratifs</p> <p>Total : 3 actions  <b>1 terminée</b>  <b>2 en cours</b></p>	<p>En cours  En cours  Terminé</p>
--	--


Evaluation de l'avancement de l'OO

Cet objectif est en bonne voie de réalisation mais ne sera pas complètement atteint d'ici à la fin de la mandature, la gestion des accès étant un processus long.

Domaines d'action 2: RH – Bien – être au travail - prévention

**Objectif stratégique 2 (OS2) :**

**Être une administration communale qui développe une gestion optimale des ressources humaines.**

Obj. Opérationnel (O.O.)	Statut
<p style="text-align: center;"> Actions</p> <p><b>OO1. Améliorer l'adéquation du profil des agents aux contextes interne et externe</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>2.1.1. Elaborer des descriptions de fonction pour chaque poste</li><li>2.1.2. Planifier et assurer le transfert de savoir</li><li>2.1.3. Mettre en place un système d'évaluation annuelle des agents fondé sur la définition d'objectifs annuels et la réalisation d'entretiens avec les supérieurs hiérarchiques</li><li>2.1.4. Établir un plan de formation</li><li>2.1.5. Engager un conseiller en prévention / PLANU</li></ul> <p>Total : 5 actions <b>1 terminée</b> <b>4 en cours</b></p>	<p>En cours</p> <p>Terminé</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>

Evaluation de l'avancement de l'OO

L'objectif est en bonne voie mais des actions ont été freinées par manque de temps et par la crise sanitaire qui a mis en avant d'autres priorités.

<p><b>OO2. Veiller au bien-être et au cadre de vie des agents</b></p> <p>2.2.1. Mettre en œuvre le plan global d’actions de prévention et de protection de la santé  2.2.2. Organiser des activités de cohésion du personnel (type teambuilding)  2.2.3. Réaliser l’analyse des risques psycho-sociaux au sein de l’administration communale et des écoles communales  2.2.4. Elaborer un plan de lutte contre l’absentéisme  2.2.5. Améliorer la politique d’accueil et d’intégration des nouveaux agents</p> <p><b>Total : 5 actions en cours</b></p>	<p>En cours  En cours  En cours  En cours  En cours</p>
---	---

**Evaluation de l’avancement de l’OO**  
Les actions sont en cours. Certaines ont été freinées par l’absence d’un conseiller en prévention.  
L’externalisation de certaines tâches va permettre la réalisation de certaines actions.  
**L’objectif est toujours en cours et en bonne voie de se réaliser.**

<p><b>OO3. Améliorer la structure organisationnelle des services communaux</b></p> <p>4.1.1. Mettre en place un organigramme – cible en regroupant des entités par service  4.1.2. Faire évoluer les moyens RH de l’administration en lien avec l’évolution de l’organigramme (départs retraites, etc.)  4.1.3. Identifier et désigner des responsables de service  4.1.4. Développer les compétences managériales des responsables hiérarchiques via des formations</p> <p><b>Total : 4 actions</b>  <b>3 terminées</b>  <b>1 en cours</b></p>	<p>Terminé  Terminé  Terminé  En cours</p>
---	--

**Evaluation de l’avancement de l’OO**  
La nouvelle structure interne a été mise en place même si les besoins RH évolueront encore. Les actions spécifiques pour mieux gérer l’organisation des services communaux doivent être maintenues à long terme. L’anticipation doit être un maître mot dans cet objectif. **L’objectif est atteint.**

## 3. EVALUATION DE LA DÉMARCHE DE GESTION DU PST

### 3.1. Avantages

- La démarche PST est une démarche de gestion de projets et de transversalité. Elle a permis plus de coordination, de communication, de transparence dans la mise en œuvre des actions ainsi qu'une gestion d'équipe autour de certains projets.
- Une nouvelle méthode de travail s'est mise en place. La transversalité de celle-ci a permis de décloisonner les services et matières et de faire naître des automatismes de collaborations, une appréhension plus globale et donc plus efficiente de certaines problématiques.
- La procédure d'évaluation de la démarche a permis de prendre du recul par rapport aux actions et de la hauteur, de revenir sur les objectifs fixés.
- L'articulation des différents plans et programmes au sein d'une seule stratégie permet d'améliorer la gestion et de clarifier les procédures.
- La démarche a aidé à améliorer la maîtrise des projets/actions et de leur suivi par l'existence d'une feuille de route.

### 3.2. Difficultés

- L'ensemble du personnel n'a pas adhéré à la démarche. Elle a été perçue plutôt comme une contrainte que comme un outil par certains.
- La crise Covid a fortement impacté la mise en œuvre de la méthode. Les réunions de comité de pilotage se sont avérées difficiles à tenir. Le comité a donc été trop peu mobilisé.
- Certains recrutements n'ont pu être opérés, ce qui a mis à mal la mise en œuvre de certaines actions.
- Le Collège ne s'est pas approprié suffisamment la démarche, bien qu'il soit conscient de l'intérêt d'un tel outil d'aide à la gestion. Elle a été perçue comme un programme de plus au départ.
- De nombreuses actions en cours font en réalité partie de programmes au long cours, qui ont une durée de planification supérieure à la mandature (PCR, PCM...), ou de processus récurrents, continus, et donc difficiles à terminer en tant que tels.
- Le comité de pilotage a ressenti une confusion des rôles durant la démarche.

- L'outil Wilway n'est pas assez intuitif et pas assez utilisé.

### 3.3. Améliorations

Les pistes suivantes ont été dégagées :

1. Redéfinition des rôles et descriptions de fonction des membres du comité de pilotage, gestionnaires de projets et chefs de services – information de ceux-ci à l'ensemble du personnel
  2. Demande d'amélioration de certains points dans la solution logicielle auprès du fournisseur
  3. Augmentation de la fréquence des réunions du comité de pilotage (trimestrielle)
  4. Réalisation de l'état d'avancement annuel en commun avec le Collège
  5. Consacrer plus de temps au cadrage du projet
  6. Sensibilisation et information plus proactives du comité de pilotage envers le personnel sur l'intérêt de la démarche.
-